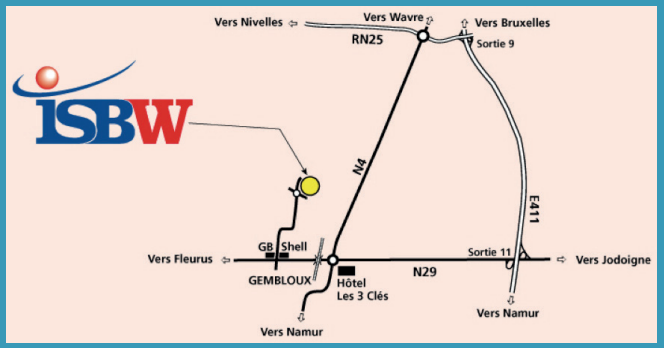
Renseignements:

Comité provincial du Brabant wallon
Marc Ligot, secrétaire
rue saint Nicolas 17 – 1310 LA HULPE
Tél.: 02 656 09 73 – Fax: 02 652 03 06

Comité provincial de Namur
Dominique Hicguet
rue Martine Bourtonbourt 2 - 5000 Namur
Tél.: 081 77 52 66 - Fax: 081 77 69 57
Secrétariat: 081 77 50 53

Date
Mardi 9 décembre 2014

Lieu
Intercommunale Sociale du Brabant wallon
Domaine de Chastre
Rue de Gembloux n° 2
1450 CHASTRE



Matinée d'information

Les Risques Psychosociaux

Chastre, le 9 décembre 2014

En collaboration avec le
Service Public Fédéral
Emploi, Travail et Concertation sociale

Organisée par
les Comités provinciaux du
Brabant wallon et de Namur
pour la promotion du travail

Le stress est le deuxième problème de santé lié au travail le plus fréquemment rapporté en Europe. 50 à 60% de toutes les journées de travail perdues sont une conséquence du stress au travail ou des risques psychosociaux. Il concerne le travailleur directement dans son bien-être professionnel, sa santé et sa vie privée mais aussi son employeur dans sa gestion organisationnelle et économique.

Depuis le 1er septembre 2014, est intégrée dans la législation la notion de risques psychosociaux et non plus uniquement de charge psychosociale. Les risques psychosociaux doivent être pris en compte dans la politique de prévention de l'employeur. Des modifications ont été introduites dans le statut de la personne de confiance. Des mécanismes ont été élaborés pour promouvoir la prévention des risques psychosociaux au niveau collectif.

Les objectifs de cette matinée sont de vous présenter les modifications de la règlementation et du contrôle de celle-ci mais également de vous exposer les fruits d'études, des outils de détection, des indicateurs d'alerte et des retours d'expériences.

En organisant cette matinée d'information sur les Risques PsychoSociaux (RPS), les comités provinciaux de Namur et du Brabant wallon pour la promotion du travail s'inscrivent dans la continuité de la campagne européenne «Lieux de travail sains - Prévention du stress et des risques psychosociaux au travail» qui a débuté en avril 2014 et prendra fin en novembre 2015.

Public-cible:
Conseiller(ère)s en prévention, personnes de confiance, gestionnaires des ressources humaines, ligne hiérarchique.

Programme:

8h30	Accueil
9h00	**Mot de bienvenue**
9h10	**Aperçu de la nouvelle législation relative aux risques psychosociaux au travail – Quels sont les grandes modifications législatives?** Charlotte Dumoulin, Juriste, Division des normes sur le bien-être au travail - SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
9h50	**Surveillance de l'application de la législation et traitement des plaintes** Raphaël Desmare, DG Contrôle du bien-être au travail, SPF Emploi Travail et Concertation sociale
10h10	**Résultats et enseignements relatifs à l'étude portant sur les indicateurs d'alerte - Présentation d'un outil permettant d'entamer une réflexion sur les risques psychosociaux** Charlotte Lambert, Université de Namur
10h55	Pause-café
11h10	**Lien entre les aspects psychosociaux et les accidents de travail: un nouvel outil de détection** Arnaud Angenot, Université de Liège
11h55	**De la gestion à la prévention des RPS – retours d'expériences** Coralie Carton, Conseillère en prévention, SPMT ARIST
12h25	Clôture

Bulletin d'inscription

Par courriel à l'adresse marc.ligot@brabantwallon.be
Par télécopie au 02.652.03.06
La participation à cette matinée est gratuite
Date limite d'inscription: 4 décembre 2014

Un formulaire par personne, en lettres capitales SVP

Nom: . . . . . .

Prénom: . . . . . .

Fonction: . . . . . .

Organisme: . . . . . .

Adresse professionnelle: . . . . . .

Tél. . . . . Fax . . . . . .

E-mail: . . . . . .

Ces informations seront utilisées pour composer la liste des participants et pour vous informer des prochaines activités du Comité provincial du Brabant wallon et de Namur pour la promotion du travail.

Si vous NE souhaitez PAS recevoir d'informations au sujet de nos activités, cochez cette case ❑